

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2021

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, MM. BERGES, LABENNE

EXCUSES : Mmes BEUSTE (pouvoir à Mme MARQUEHOSSE), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), LAMAZERE (pouvoir à M. GROUSSET), DARSAUT (pouvoir à M. DESPLAT), M. RAMALHO (pouvoir à M. WILS)

ABSENTS : Mmes MUSEL (pouvoir à Mme DOMBLIDES), DOMBLIDES, MM. CONEJERO, MELIANDE, DELTEIL

SECRETARE DE SÉANCE : Mme LABORDE

21 – 149 - BORDEREUX DES PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT 2022

Rapport présenté par Monsieur SENSEBE, président de la régie de l'eau et de l'assainissement :

Les prestations ou travaux effectués par les services de la régie de l'eau et de l'assainissement pour les particuliers ou le Syndicat de Gréchez (convention de mise à disposition de service) sont exécutés conformément aux bordereaux des prix en vigueur.

Il est précisé que le bordereau des prix du service eau potable est exprimé en euros hors taxes alors que celui du service assainissement n'est pas assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée.

Afin de tenir compte de la hausse des carburants nécessaires au fonctionnement des différents engins et véhicules, ainsi que des augmentations de prix conséquentes survenues durant l'année sur les matériaux et pièces utilisés pour la réalisation des travaux d'eau potable et d'assainissement, les bordereaux des prix devront être révisés.

Le bordereau des prix du service eau potable augmentera de manière significative sur les prestations suivantes :

- l'ensemble des forfaits branchements, fourniture et mise en place de niche compteur équipée, ensemble de comptage et de robinetterie dans niche existante,
- l'ensemble des forfaits de fourniture et mise en place de poteau ou bouche d'incendie,
- la location des différents engins et véhicules,
- la réalisation des fonçages,
- la fourniture de béton.

Une partie de l'augmentation des prix est liée à la mise en place systématique de compteurs d'eau équipés de modules de radio/télé relève à partir de 2022.

Le bordereau des prix du service assainissement augmentera également sur les prestations suivantes :

- l'ensemble des forfaits branchements,
- la pose de regard sur branchement existant
- les contrôles de raccordements au réseau public d'assainissement
- la location des différents engins et véhicules,
- la fourniture de béton.

Les prestations de contrôle de raccordement au réseau public d'assainissement ont été étoffées (logement simple, logement collectif...) afin de prendre en compte les différentes situations rencontrées sur le terrain

Les bordereaux des prix unitaires révisés pour l'année 2022 sont joints à la présente délibération

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation, qui s'est réuni le 6 décembre 2021, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les tarifs des bordereaux de prix des services de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2022.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 14 décembre 2021
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

Affiché en Mairie le 20 DEC. 2021

Le Maire d'ORTHEZ,
Emm

